Pour conclure, j'aimerais réitérer les raisons qui font que la création d'un comité de l'énergie s'impose à l'heure actuelle. Premièrement, l'énergie a pour les Canadiens une importance qui va continuer de s'accroître au cours des années à venir. Deuxièmement, c'est une question que l'on avait cru bon de confier à un comité, ce qui n'est pas le cas à l'heure actuelle. Troisièmement, nous avons besoin d'un comité qui puisse assurer un contrôle permanent afin de surveiller l'évolution des questions énergétiques complexes et d'en étudier les éventuelles répercussions à long terme. Quatrièmement, le comité spécial sur le pipe-line du Nord a recueilli une mine de renseignements relativement à ce domaine et a servi de tribune nationale sur la question.

Le comité dont j'envisage la création pourrait, à mon sens, être chargé de questions ayant trait à la prospection, la production, les économies d'énergie, le transport, la commercialisation et la répartition des hydrocarbures il pourrait s'occuper de la politique en matière d'importation et d'exportation des hydrocarbures, de la production, de l'acheminement et de la commercialisation de l'énergie hydro-électrique, de la production et de l'utilisation de l'énergie atomique ainsi que de questions s'y rapportant; il pourrait en outre s'intéresser aux recherches portant sur les sources d'énergie renouvelable et à la mise en œuvre des mesures s'y rapportant.

Sauf erreur, si les honorables sénateurs adoptent cette motion, notre comité permanent du Règlement et de la procédure que préside le sénateur Molson en prendra avis, et le Règlement du Sénat sera modifié en conséquence afin d'établir les termes du mandat de ce comité.

Honorables sénateurs, je vous demande d'accorder votre appui à cette motion.

L'honorable R. James Balfour: Honorables sénateurs, il n'y a pas grand-chose que je trouve nécessaire d'ajouter à l'excellent et exhaustif exposé qu'a fait mon collègue, le sénateur Hastings, pour montrer l'utilité de constituer un comité sénatorial permanent de l'énergie. Nous, de ce côté-ci, appuyons la motion. En effet, certains d'entre nous regrettons que l'on n'ait pas pris plus tôt cette initiative, étant donné les répercussions énormes que les mesures prises par le gouvernement dans le cadre de sa politique énergétique ont eues sur l'économie canadienne non seulement dans l'Ouest et dans les régions neuves du Canada mais aussi dans le centre du pays.

Je ne veux pas par là adresser des critiques au comité sénatorial permanent des banques et du commerce. Il faut plutôt le féliciter du travail qu'il a accompli en étudiant toute la série de bills découlant du Programme énergétique national à un moment où il était déjà débordé par l'étude d'autres sujets qui, pourrait-on dire, le concernaient plus directement et à l'égard desquels il a acquis au fil du temps une grande expertise.

J'espère, et même je compte bien que le comité de l'énergie dont on propose la création acquerra à son tour tout un bagage de connaissances et d'expérience que ses membres appliqueront à l'étude des divers aspects, distincts mais inévitablement interreliés, de la législation destinée à mettre en œuvre la politique énergétique, ce qui ajoutera au mérite du Sénat et à la valeur du travail qu'on y accomplit.

Je le répète, honorables sénateurs, nous, de ce côté-ci, appuyons sans réserve la motion du sénateur Hastings.

[Français]

L'honorable Joseph-Philippe Guay: Honorables sénateurs, brièvement, j'aimerais signifier mon accord et mon appui entier à la motion de mon collègue, le sénateur Hastings, visant à changer l'actuel comité sénatorial spécial sur le pipeline du Nord en un comité permanent de l'énergie.

Je ne voudrais pas reprendre ici l'ensemble des arguments présentés avec autant de conviction par le proposeur, arguments qui, à mon avis, justifient amplement l'objectif de la motion. Je voudrais insister plutôt sur un aspect de la question, esquissé brièvement par le proposeur.

L'expertise acquise ces dernières années par les membres du comité spécial sur le pipeline, sur les aspects constitutionnels, légaux, techniques et autres entourant directement ou indirectement la construction du pipeline du Nord, facilitera la transition d'un comité à l'autre. En effet, depuis trois ans, le comité spécial sur le pipeline du Nord a eu l'occasion de visiter le grand Nord et du même coup, discuter avec toutes les parties concernées des perspectives, des enjeux et des problèmes réels du projet du pipeline et des questions énergétiques connexes. Nous avons rencontré les autochtones, les autorités locales et les représentants des industries impliquées. Déjà les membres du comité possèdent un bagage de connaissances considérable sur le transport d'énergie, les questions reliées à l'expropriation et les techniques visant à maximiser l'extraction des ressources énergétiques. En somme, le nouveau comité pourra débuter ses activités sur une base solide et répondre ainsi rapidement et efficacement à la problématique énergétique au Canada. Les défits énergétiques sont considérables, les problèmes complexes, les intérêts et les enjeux diversifiés et concurrents. Qu'une institution comme le Sénat consacre à ces questions tout le temps et la réflexion nécessaires ainsi que les moyens dont il dispose, voilà, il me semble, une occasion qu'on ne pourrait rater, une obligation qu'on ne saurait négliger.

Voilà pourquoi j'appuie entièrement la motion devant cette Chambre, qui a été proposée par le sénateur Hastings.

[Traduction]

L'honorable C. William Doody: Honorables sénateurs, aux risques d'abuser de votre patience, pourrais-je ajouter quelques mots en faveur de la motion du sénateur Hastings? J'appuie, sans réserves aucunes, sa motion qui propose d'établir un comité permanent de l'énergie. Je trouve qu'un tel comité serait le prolongement logique de notre comité spécial du pipe-line du Nord.

J'ai eu la chance de faire partie de ce comité depuis mon arrivée au Sénat. Je trouve qu'il a fait un travail utile et qu'il aurait pu encore rendre service. L'étude qu'il était en train d'effectuer était non seulement fort intéressante, mais aussi fort importante. Les répercussions sociales et économiques de ce pipe-line sur notre population ont été immenses et il fallait une tribune publique pour que les intéressés puissent faire connaître leurs points de vue. On ne pouvait rester sourd aux préoccupations des gens qui vivent dans cette région car la construction de pipe-lines ainsi que l'exploitation et le transport du pétrole et du gaz ont une incidence sur la vie quotidienne des gens et il fallait savoir de quoi vivaient les habitants de l'endroit.